

09.09.2010 - 10:15 Uhr

Etude 2010 d'Ernst & Young sur les caisses de pension: Les institutions de prévoyance insatisfaites de la politique

Zurich (ots) -

Dans l'étude 2010 sur les caisses de pension menée par Ernst & Young, les institutions de prévoyance envoient un message clair vers Berne: elles estiment majoritairement que la politique influence négativement leurs affaires quotidiennes. Les caisses de pension ont néanmoins conscience qu'il faut agir. Elles se montrent par exemple ouvertes à un test de solvabilité ou de résistance sur mesure.

Ernst & Young a pour la première fois mené une vaste étude sur les caisses de pension à l'été 2010 et interrogé à cet effet 48 institutions de prévoyance de profils divers en Suisse. Les questions portaient principalement sur la situation actuelle des institutions et leur stratégie pour surmonter les défis auxquels elles sont confrontées, tels que les faibles rendements, l'augmentation de l'espérance de vie ou le déficit des réserves.

L'influence des milieux politiques va augmenter

Les résultats du sondage montrent clairement que l'influence de la politique n'est pas appréciée dans ce secteur fortement réglementé. Pour 50% des institutions de prévoyance interrogées, l'influence de Berne sur les activités quotidiennes est «plutôt négative», 8% d'entre elles la juge même «très négative». 35% des caisses de pension évoquent une «influence neutre» et seules 6% la qualifient de «plutôt positive». Et la tendance ne risque pas de s'améliorer: 67% des institutions s'attendent à une augmentation de l'influence politique dans les prochaines années.

Le secteur serait favorable si des paramètres essentiels de l'activité - comme le taux d'intérêt minimal LPP - n'étaient pas définis par le Conseil fédéral, mais par l'organe de direction paritaire de l'institution de prévoyance individuelle. Par ailleurs, les caisses de pension n'ont qu'une marge de manoeuvre limitée pour s'opposer aux mécanismes de contrôle et aux directives. Plus de 60% des institutions interrogées se prononcent en faveur du critère aujourd'hui reconnu du degré de couverture, bien que celui-ci ne soit pas totalement suffisant pour établir des comparaisons. Etonnamment, 40% des institutions de prévoyance accepteraient même un test de solvabilité ou de résistance, à condition qu'il tienne compte des conditions-cadres particulières du secteur.

Inquiétude face à la diminution des revenus de la fortune

Les caisses de pension s'inquiètent du niveau des revenus de leur fortune. Ils craignent que celui-ci soit nettement insuffisant, et ce à long terme, pour garantir les plans de prévoyance (en particulier le régime obligatoire). 85% des institutions de prévoyance s'attendent à être contraintes, ces dix prochaines années, de réduire leurs prestations de prévoyance ou d'augmenter leurs cotisations de financement. Les caisses voient aussi en cette évolution un danger pour la prévoyance professionnelle surobligatoire, car elle est mise

à contribution pour couvrir les lacunes de financement de la prévoyance obligatoire.

Les retraités doivent participer à l'assainissement

Une participation modérée des retraités à l'assainissement des institutions de prévoyance n'est plus un sujet tabou. La possibilité la plus fréquemment évoquée est le passage de rentes entièrement garanties à des rentes partiellement garanties. Les institutions interrogées prêtent à leurs retraités une volonté étonnamment élevée de participer à l'assainissement. Les établissements de droit public sont les moins optimistes en la matière.

Les caisses de pension constatent un malaise croissant chez les employeurs à l'égard des modèles de prévoyance existants. Les critiques portent essentiellement sur les risques incalculables, par exemple l'obligation imprévisible de participation à des mesures d'assainissement. Plus de 70% des caisses interrogées s'attendent donc à ce que les employeurs s'orientent de plus en plus vers des modèles de prévoyance avec une obligation d'assainir moindre voire inexistante.

Attitude fondamentalement axée sur les solutions

La situation financière des institutions de prévoyance est toujours jugée insatisfaisante et insuffisante - en particulier dans le contexte de la volatilité et de la baisse des revenus de la fortune. Les caisses de pension ont réellement pris conscience des problèmes et adoptent une attitude orientée solutions: «Nous nous réjouissons que de nombreuses caisses se montrent favorables à un test de solvabilité adapté à la prévoyance professionnelle», commente Marcel Stalder, Sector Leader Insurance chez Ernst & Young.

Il est recommandé aux institutions de prévoyance de prendre des mesures au niveau individuel pour garantir l'indépendance, la bonne gouvernance et la loyauté à leurs assurés. Ces défis requièrent un grand professionnalisme. L'objectif pourra être atteint si les organes de direction des caisses, dont les ressources internes sont déjà utilisées à pleine capacité, font un usage plus coordonné et plus ciblé des ressources externes à leur disposition (experts, conseillers en placement, contrôleurs de gestion, organe de révision, etc.).

Le besoin d'action est perceptible, non seulement du côté des caisses, mais aussi de la politique. Le Parlement cimente des rentes garanties qu'il sera quasi impossible d'honorer et définit des paramètres trop élevés pour le régime obligatoire. Cela nuit à la partie surobligatoire des institutions enveloppantes et met à rude épreuve la volonté de solidarité de la génération active. Patrik Schaller, Responsable Prévoyance chez Ernst & Young, déclare à ce sujet: «Cette situation contraint toutes les parties impliquées à rechercher de nouvelles solutions et des réformes durables.»

A propos de l'étude

La présente étude repose sur le sondage de 48 institutions de prévoyance en Suisse (11 institutions communes ou collectives, 22 institutions de prévoyance autonomes et 15 institutions de prévoyance de droit public). La majorité des institutions interrogées sont de grandes institutions de prévoyance (total de bilan supérieur à CHF 1 milliard). L'enquête a été réalisée en août 2010 par l'institut de sondage indépendant Valid Research (Bielefeld) pour le compte d'Ernst & Young.

Bref portrait d'Ernst & Young

Ernst & Young est un des leaders mondiaux dans les domaines de l'assurance, la fiscalité, les transactions et le conseil. Nos 144'000 collaborateurs, répartis dans le monde entier, partagent les mêmes valeurs et un engagement inébranlable pour fournir une qualité de haut niveau. En Suisse, Ernst & Young est un des leaders en audit et en conseil. Elle offre également ses services dans les domaines de la fiscalité et du droit ainsi qu'en matière de transactions et de comptabilité. Nos 1'900 collaborateurs ont dégagé un chiffre d'affaires de CHF 546 millions pour l'exercice 2008/09. C'est en aidant nos collaborateurs, nos clients et les communautés auxquelles nous appartenons à donner le meilleur d'eux-mêmes que nous faisons la différence. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site Internet www.ey.com/ch.

Ernst & Young désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, chacune d'entre elles étant une entité juridique séparée. Ernst & Young Global Limited, société britannique, ne fournit aucun service aux clients.

Contact:

Simone Isermann
Ernst & Young
Porte-parole
Tél.: +41/58/286'35'97
E-Mail: simone.isermann@ch.ey.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016476/100609983> abgerufen werden.